

## Responsables de formations

Responsable des masters : Laurent RIEUTORT  
(département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M1 DTNR** : Michel LOMPECH  
(département de Géographie, CERAMAC) Christelle  
BOSC (VETAGROSUP)

Responsable du **M2 TAM** : Mauricette FOURNIER  
(département de Géographie, CERAMAC) et Sylvie  
LARDON (AgroParisTech)

Responsable du **M2 DYNTAR** : Laurent RIEUTORT  
(département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M2 STRATAM** : Jean-Charles  
EDOUARD et Frédéric FAUCON (département de Géographie,  
CERAMAC)

Responsable du **M2 TVT** : Raphaël BERTHOLD  
(département Métiers de la Culture)

## Renseignements et informations

Pour le M1 et les M2 (DYNTAR, STRATAM et TAM)	Pour le M2 TVT
<b>Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT)</b> 51 Bd François Mitterrand 63000 Clermont-Ferrand  Tél. : 04 73 41 13 20 Isabelle.raynaud@iadt.fr	<b>Département des Métiers de la Culture</b> UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines 29 Bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand  Tél. : 04 73 34 66 83 tourisme@univ-bpclermont.fr

## Pour les détails supplémentaires

(dossier d'inscription, cursus, équipes, infos pratiques,  
actualités) :

⇒ Voir le site du département de Géographie :

<http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/depts/geo/>

⇒ Voir le site du département Métiers de la Culture :

<http://www.univbpclermont.fr/COMPOSANTES/Ilsh/tourisme/>

## MASTER 2ÈME ANNÉE

### TERRITOIRES, ACTEURS ET MODÉLISATION

#### M1 - 1ère année

Formation pluridisciplinaire  
Géographie, Aménagement, Droit, Economie, Urbanisme.

#### M2 – 2ème année

Quatre spécialités :

#### **Territoires, Acteurs, Modélisation (TAM)**

Spécialité Recherche.

#### **DYNamique Territoriale et Aménagement Rural (DYNTAR)**

Spécialité Professionnelle, co-habillée avec l'Université de  
Thessalie (Volos, Grèce)

#### **STRATégie d'AMénagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM)**

Spécialité Professionnelle, co-habillée avec l'Ecole Nationale  
Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

#### **Tourisme et Valorisation des Territoires (TVT)**

Spécialité Professionnelle



La spécialité recherche **TAM** prépare à un cursus doctoral ou débouche sur toute fonction de conseil et d'étude. Elle doit permettre à l'étudiant de poursuivre les **acquisitions scientifiques fondamentales** et de **développer ses aptitudes à la recherche** mais aussi à l'insertion professionnelle.

Cette dernière préoccupation conduit l'équipe pédagogique à organiser les interventions sous forme de séminaires hebdomadaires ou de cours communs avec les autres spécialités du Master. **Une politique d'accompagnement individualisé des étudiants** est également mise en place pour leur permettre de personnaliser leur parcours (choix d'un mémoire avec stage en entreprise pour certains étudiants qui n'envisagent pas de carrière de chercheur, accueil d'étudiants des autres parcours dans les UE méthodologiques ou conceptuelles).

Pour atteindre ces objectifs, la spécialité TAM associe des enseignements de haut niveau et un travail personnel préparé sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur des laboratoires d'accueil : CERAMAC (Université Blaise-Pascal) et UMR METAFORT (IRSTEA, AgroParisTech-ENGREF VetAgroSup, INRA).



1er SEMESTRE	
Les deux premiers modules qui constituent l'identité de la spécialité sont obligatoires mais les trois autres UE sont laissées au libre choix	
UE 10 – Formation à la recherche 25h - 10 ECTS	UE 11 – Du terrain au modèle 20h - 5 ECTS
UE 12 – (option) Elevage et développement durable des territoires 25h - 5 ECTS	UE 13 – (option) Du quartier à la ville : gouvernance, espaces intermédiaires et nouvelles territorialités 25h - 5 ECTS
UE 14 – (option) Imaginaire géographique, patrimonialisation et développement des territoires de montagne 25h - 5 ECTS	UE 15 – (option) Approche théorique du développement territorial 25h - 5 ECTS
UE 16 – (option) Démarches participatives et projet de territoires 25h - 5 ECTS	UE 17 – (option) Analyse économique des enjeux environnementaux 25h - 5 ECTS
2ème SEMESTRE	
UE 21 – Mémoire de recherche (possibilité de stage)	

### Conditions d'accès

En M1 : La 1ère année du Master est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence de géographie ou d'un diplôme équivalent de niveau BAC +3, sur dossier et après examen de la commission pédagogique.

En M2 : L'entrée en M2 fait l'objet d'une sélection sur dossier et entretien (juin et septembre). Elle est accessible à des étudiants titulaires :

- du M1 « développement des territoires et nouvelles ruralités » de l'université Blaise Pascal,
- de tout autre M1,
- d'un BAC +4 ou d'un équivalent.

Possibilité de mettre en place **une procédure de validation des acquis (VAE / VAP)** si vous n'avez pas le niveau universitaire requis et/ou si vous souhaitez obtenir tout ou partie des modules qui constituent le diplôme. Pour cela, il faut justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine.

La voie recherche permet d'accéder aux études de Doctorat en vue de la **préparation d'une thèse** pour postuler aux **professions de l'enseignement supérieur** et de la recherche et aux **postes de responsabilité** dans les organismes liés à l'aménagement du territoire pour lesquels le niveau doctorat est requis ou recommandé.

Afin de favoriser l'intégration des futurs doctorants au sein des différents laboratoires de recherche, les étudiants ont la possibilité de suivre des modules complémentaires d'autres masters du pôle clermontois, notamment en droit, économie et gestion.

### Débouchés Professionnels

- Chargé de recherche, chargé d'études, chargé de mission, chargé de projet.
- Agent de développement pour les collectivités territoriales.
- Accès aux concours pour les emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale.
- Accès aux concours de l'enseignement (Enseignant-chercheur dans le supérieur après une thèse)

Spécialité recherche, le parcours « Territoires, Acteurs, Modélisation » donne aux étudiants les **éléments de base** (aspects théoriques, problématiques et hypothèses, bibliographie...) et les **méthodes et outils** lui permettant d'aborder le **doctorat** dans les meilleures conditions.

La diversité des modules permet de construire des parcours disciplinaires ou pluridisciplinaire adaptés au projet professionnel des étudiants.